



Victoriaville, le 10 mars 2008

Monsieur Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré, 15^e étage
1075, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Financement des organismes communautaires

Monsieur le Ministre,

J'ai eu une rencontre très intéressante la semaine dernière avec les représentants de la Table régionale des organismes communautaires, la TROC. Ils sont venus me faire part de leurs inquiétudes quant au maintien de la pérennité de leurs services dû à un financement insuffisant.

Vous l'avez vous-même reconnu, les institutions gouvernementales ne peuvent pas pallier à tous les besoins. Les organismes communautaires viennent compléter l'assiette de services parrainés par votre ministère, et ce à un coût qui est de loin moindre que celui que devrait assumer le réseau institutionnel pour offrir les mêmes services.

Les personnes oeuvrant dans ces organismes démontrent un dévouement remarquable qui se rapproche bien souvent du *missionariat*. Vous savez qu'à nos bureaux de comté nous pouvons observer de façon privilégiée l'efficacité de leurs actions. Ils nous fournissent un appui extraordinaire en répondant quotidiennement à nos citoyens les plus démunis dans de multiples domaines.

Ils contribuent indéniablement et de façon remarquable à maintenir un minimum de qualité dans notre tissu social en prodiguant support, conseils et assistance avec amour et empathie. Ils apportent à ces personnes un espoir qui leur redonne confiance dans les situations difficiles et les orientent lorsqu'ils sont désemparés.

Monsieur le Ministre, vous êtes le gestionnaire en chef du système de santé et vous avez des défis incroyables à relever. Je vous sais aussi un médecin capable d'une grande sensibilité. Je vous invite donc à appuyer la TROC qui vous demande de mettre en place un nouveau système de financement du mouvement communautaire qui soit équitable pour toutes les régions du Québec et pour l'ensemble des problématiques et des missions.


Ils vous demandent de donner à l'Agence Mauricie/Centre-du-Québec (M/CQ) le mandat de rehausser le financement de leur mission dans son budget 2008-2009 pour les 218 organismes de la M/CQ. La majorité de ces organismes de notre région ont été délaissés par le ministère depuis 5 ans. De 75 à 90 % des organismes communautaires, selon les années, n'ont pas obtenu un rehaussement de leur financement par le MSSS. En 2007-2008, le MSSS a priorisé seulement 18 des 218 organismes communautaires de la M/CQ.

Grâce à la campagne de mobilisation de la TROC M/CQ et à l'ouverture du conseil d'administration de l'Agence, 182 autres organismes ont vu leur financement légèrement amélioré en 2008.

Chaque dollar alloué à ces organismes constitue un investissement de 5 à 10 fois inférieur à ce qu'il en coûterait pour offrir les mêmes services par le biais des institutions du réseau. Renforcer le financement des organismes communautaires est une avenue rentable et efficace qui aura comme vertu additionnelle d'impliquer une plus grande part de la population dans une grande mobilisation du rétablissement de notre système de santé en déficit et en perte de vitesse. Par conséquent, vous vous sentiriez certainement beaucoup mieux supporté dans vos efforts pour stabiliser les coûts de tout le système.

Si le réseau institutionnel est le cœur du système de santé du Québec, les organismes communautaires en sont le poumon. J'ose espérer que vous prendrez les décisions qui permettront à ces organismes d'insuffler au système tout l'air dont ils sont capables.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Jean-François Roux
Député d'Arthashaaska

Copie conforme : **Monsieur Jean-Denis Allaire**
Madame France Marquis
Monsieur Sylvain St-Onge



Victoriaville, le 10 mars 2008

Monsieur Jean-Denis Allaire
Président-directeur général
ASSS - Mauricie/Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

Objet : Financement des organismes communautaires

Monsieur Allaire,

J'ai eu une rencontre très intéressante la semaine dernière avec les représentants de la Table régionale des organismes communautaires, la TROC. Ils sont venus me faire part de leurs inquiétudes quant au maintien de la pérennité de leurs services dû à un financement insuffisant.

Comme vous le savez sans doute déjà, ils sont à la recherche d'un nouveau mode de financement plus équitable de la part du MSSS. Ils nous ont expliqué l'ouverture d'esprit et les efforts particuliers que vous avez faits à l'Agence dans votre dernier budget. Plusieurs de ces organismes ont pu respirer un peu mieux.

Cependant, beaucoup de chemin reste à parcourir avant que le financement des organismes communautaires en général soit suffisant. J'ai écrit une lettre au ministre Couillard lui demandant de considérer de manière plus sensible les économies réalisées lorsque les organismes communautaires rendent des services que le réseau institutionnel n'a pas les moyens d'assumer. Les organismes communautaires viennent compléter l'assiette de services parrainés par le ministère, et ce à un coût qui est de loin moindre que celui que devrait assumer le réseau institutionnel pour offrir les mêmes services.

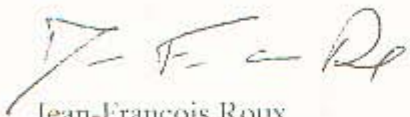
J'ai donc invité le ministre à appuyer la TROC qui demande qu'un nouveau système de financement du mouvement communautaire, équitable pour toutes les régions du Québec et pour l'ensemble des problématiques et des missions, soit mis en place.

127, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville (Québec) G6P 4S4
Téléphone : 819 758-7440 Télécopie : 819 758-1583
Courriel : jfroux-artb@assnat.qc.ca

À vous et à votre Agence, Monsieur Allaire, je vous demande de les aider à sensibiliser le ministre à ce sujet et, d'ici là, de répéter votre geste d'appui en faveur des organismes communautaires de la région dans votre budget de 2008-2009.

Comme je le disais au ministre, si le réseau institutionnel est le cœur du système de santé du Québec, les organismes communautaires en sont le poumon. Permettons à ces organismes d'insuffler au système tout l'air dont ils sont capables.

En souhaitant le maintien de votre ouverture, veuillez accepter, Monsieur Allaire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Jean-François Roux
Député d'Arthabaska

Copie conforme : Monsieur le Ministre Philippe Couillard
 Madame France Marquis
 Monsieur Sylvain St-Onge



Pierre-Michel Auger
Député de Champlain
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'emploi

Trois-Rivières, le 29 février 2008

Monsieur Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, Chemin Sainte-Foy
15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

**Objet : Appui concernant la campagne de mobilisation de la Table régionale des organismes
communautaires Centre-du-Québec / Mauricie**

Monsieur Couillard,

La présente a pour but de démontrer notre appui face à la campagne de mobilisation « Investir dans l'avenir de tous » de la Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec / Mauricie.

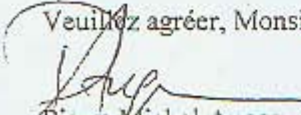
Suite à l'analyse de ce projet ainsi qu'à la rencontre des personnes responsables, nous avons décidé de soutenir cette campagne de mobilisation.

Cette initiative a pour but de solliciter un montant de un million de dollars de plus pour la mission des groupes communautaires dans le prochain budget de l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie-Centre-du-Québec.

Ce montant servira à aider monétairement et physiquement certains organismes communautaires souvent oubliés par le Ministère de la santé et des services sociaux. De plus, en aidant les organismes, vous aiderez, par le fait même, la population.

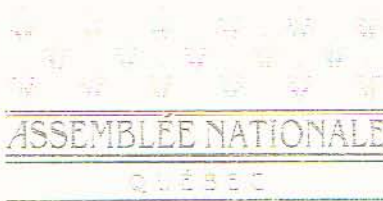
C'est donc dans le but d'aider la population que nous soutenons la campagne de mobilisation de la Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec / Mauricie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Couillard, nos salutations distinguées.


Pierre-Michel Auger
Député de Champlain

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2^e étage, bureau 2.45
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-2499
Télécopieur : 418 646-7796

Bureau de circonscription
278, rue Saint-Laurent
Rez-de-chaussée
Trois-Rivières (Québec) G8T 6G7
Téléphone : 819 694-4600
Télécopieur : 819 694-4606



Sébastien Proulx
Député de Trois-Rivières
Leader de l'opposition officielle

Trois-Rivières, le 10 mars 2008

Monsieur Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services Sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 31^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Iniquités dans le financement des organismes communautaires en Mauricie

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je désire vous informer que j'ai rencontré à mon bureau de circonscription les représentants de la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Ces derniers m'ont informé de plusieurs situations problématiques touchant les membres de son organisation.

Depuis plus de cinq ans, 78 % à 90 % des organismes communautaires sont ignorés par le ministère de la Santé et des Services Sociaux. En effet, il semble que la totalité des sommes d'argent disponibles est versée à des organismes ciblés ne représentant pas la majorité de la demande dans le milieu.

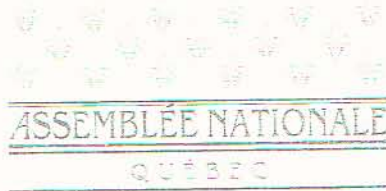
Ils m'ont aussi fait part d'une autre situation préoccupante. Selon le cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence de santé et de services sociaux Mauricie Centre-du-Québec, il y a un manque à gagner au montant de 8,5 millions de dollars au budget des 218 organismes communautaires reconnus. Ces organismes demandent donc un rehaussement de leur financement à la mission de 14 millions de dollars.

Afin d'appuyer ces organismes qui sont au cœur de l'émancipation collective, je requiers de votre part que vous vous penchiez dès maintenant sur une restructuration du processus d'attribution des argents à ces acteurs communautaires. En tant que représentant des citoyens de la circonscription de Trois-Rivières, je vous demande de remédier dans les plus brefs délais à cette situation injuste et déplorable qui nuit au développement de notre région. Il est grand temps de mettre fin aux iniquités dans le financement des organismes communautaires.

Veuillez recevoir mes vœux sincères et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Sébastien Proulx
Député de Trois-Rivières
Leader de l'opposition officielle

c.c. Madame France Marquis et Monsieur Sylvain St-Onge, co-présidents, Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie



Sébastien Proulx
Député de Trois-Rivières
Leader de l'opposition officielle

Trois-Rivières, le 10 mars 2008

Monsieur Jean-Denis Allaire, Président directeur général
Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

Objet : Iniquités dans le financement des organismes communautaires en Mauricie

Monsieur Allaire,

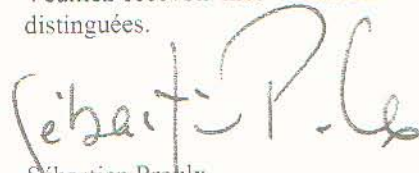
Par la présente, je désire vous informer que j'ai rencontré à mon bureau de circonscription les représentants de la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Ces derniers m'ont informé de plusieurs situations problématiques touchant les membres de son organisation.

Depuis plus de cinq ans, 78 % à 90 % des organismes communautaires sont ignorés par l'agence de la Santé et des Services Sociaux. En effet, il semble que la totalité des sommes d'argent disponibles est versée à des organismes ciblés ne représentant pas la majorité de la demande dans le milieu.

Ils m'ont aussi fait part d'une autre situation préoccupante. Selon le cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence de santé et de services sociaux Mauricie Centre-du-Québec, il y a un manque à gagner au montant de 8,5 millions de dollars au budget des 218 organismes communautaires reconnus. Ces organismes demandent donc un rehaussement de leur financement à la mission de 14 millions de dollars.

Afin d'appuyer ces organismes qui sont au cœur de l'émancipation collective, je requiers de votre part que vous vous penchiez dès maintenant sur une restructuration du processus d'attribution des argents à ces acteurs communautaires. En tant que représentant des citoyens de la circonscription de Trois-Rivières, je vous demande de remédier dans les plus brefs délais à cette situation injuste et déplorable qui nuit au développement de notre région. Il est grand temps de mettre fin aux iniquités dans le financement des organismes communautaires.

Veuillez recevoir mes vœux sincères et je vous prie d'agréer, Monsieur Allaire, l'expression de mes salutations distinguées.



Sébastien Proulx
Député de Trois-Rivières
Leader de l'opposition officielle

c.c. Madame France Marquis et Monsieur Sylvain St-Onge, co-présidents, Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie



Sébastien Schneeberger
Député de Drummond
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'affaires autochtones



Drummondville, le 4 avril 2007

Monsieur Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec), G1S 2M1

Objet : Appui à la Table régionale des organismes communautaires (TROC) du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Monsieur le Ministre,

Depuis mon élection en mars 2007, j'ai eu la chance de rencontrer les nombreux organismes communautaires de la circonscription de Drummond. Le travail de toutes ces femmes et de ces hommes qui oeuvrent jour après jour à améliorer les conditions sociales de nos concitoyens m'impressionnent au plus au point, et je reconnais pleinement l'importance de leur action. C'est pour cela que j'interviens auprès de vous aujourd'hui.

Comme vous le savez très bien, les organismes communautaires oeuvrant en santé et en services sociaux, comme l'ensemble du milieu communautaire, souffre d'un sous financement pour bien accomplir leur mission. Comme élus, vous et moi avons la responsabilité de soutenir ces groupes qui sont essentiels au système de santé québécois.

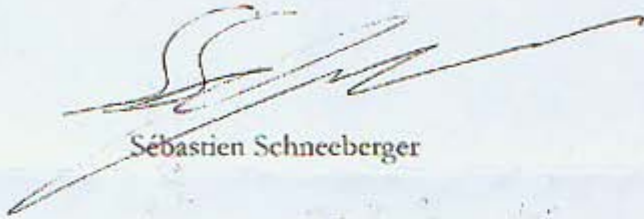
Ainsi, je vous demande de considérer rapidement le rehaussement de financement à la mission, dans le budget 2008-2009, des 218 organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie en santé et services sociaux. Il ne faudrait pas oublier que la majorité de ces organismes ont été délaissés par votre ministère depuis 5 ans.

Pour la dernière année financière, permettez-moi de vous rappeler que le ministère que vous dirigez a priorisé seulement 18 des 218 organismes pour notre région. Toutefois, grâce à l'ouverture du conseil d'administration de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec aux demandes de la TROC, 182 autres organismes ont vu leur financement amélioré en 2008.

Sachez qu'en ma qualité de député de Drummond, j'entends défendre vigoureusement les revendications des organismes communautaires de ma circonscription et de ma région pour un financement plus adéquat. J'ose espérer que vous serez aussi sensible à leurs demandes.

En vous remerciant de votre précieuse attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le député de Drummond,



Sébastien Schneeberger

C.C. M. Jean-Denis Allaire, Président-directeur général de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Mme France Marquis et M. Sylvain Saint-Onge, co-présidents de la TROC
M. Laurent Lessard, Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
M. Éric Caire, Porte-parole de l'Opposition officielle en matière de santé
M. Éric Laporte, Porte-parole de l'Opposition officielle en matière de services sociaux et d'assurance médicaments

SS/SL



Sébastien Schneeberger
Député de Drummond
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'affaires autochtones



Drummondville, le 18 avril 2008

Monsieur Jean-Denis Allaire, Président-directeur général
Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec), G9A 2B5

Objet : Appui à la Table régionale des organismes communautaires (TROC) du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Monsieur Allaire,

Le 4 avril dernier, j'ai envoyé une lettre au Ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, afin de lui faire part de mon appui aux revendications de la Table régionale des organismes communautaires (TROC) du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Vous avez également reçu cette lettre en copie conforme.

À l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, je sais que vos ressources financières dépendent du Ministère. C'est pour cela que j'ai cru bon faire des pressions auprès de M. Couillard afin qu'il soit davantage sensible à la réalité des groupes communautaires que vous financez. Toutefois, je sais aussi que vous avez un budget de développement d'environ 5 millions de dollars.

Le 5 septembre 2007, votre agence a décidé d'octroyer 1 million \$ en rehaussement du financement à la mission et ce auprès de 200 organismes communautaires. Voilà une décision qui a eu des impacts très positifs, particulièrement dans la circonscription de Drummond.

Il s'agit toutefois d'un début, et il faut continuer à soutenir ces groupes. C'est pour cela que je vous demande de poser un autre geste d'appui en faveur des 218 organismes communautaires de notre région pour le budget de développement 2008-2009. Considérant les difficultés de ces organismes à boucler leur budget, il serait important de réinvestir 1 million \$ cette année afin de les appuyer dans leur mission.

En vous remerciant de votre précieuse attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le député de Drummond,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Schneeberger', written over a horizontal line.

Sébastien Schneeberger

C.C. M. Philippe Couillard, Ministre de la Santé et des Services sociaux de la
Mauricie et du Centre-du-Québec
Mme France Marquis et M. Sylvain Saint-Onge, co-présidents de la TROC
M. Laurent Lessard, Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
M. Éric Caire, Porte-parole de l'Opposition officielle en matière de santé
M. Éric Laporte, Porte-parole de l'Opposition officielle en matière de
services sociaux et d'assurance médicaments

SS/SL

Jean Dampousse
Député de Maskinongé
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de transport aérien,
ferroviaire et maritime

Louiseville, le 14 mai 2008

Monsieur Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services Sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 31^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Iniquités dans le financement des organismes communautaires en Mauricie

Monsieur le Ministre,

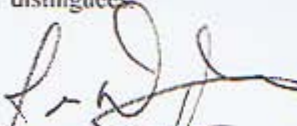
Par la présente, je désire vous informer que j'ai rencontré les représentants de la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Ces derniers m'ont informé de plusieurs situations problématiques touchant les membres de son organisation.

Depuis plus de cinq ans, 78 % à 90 % des organismes communautaires sont ignorés par le ministère de la Santé et des Service Sociaux. En effet, il semble que la totalité des sommes d'argent disponibles est versée à des organismes ciblés ne représentant pas la majorité de la demande dans le milieu.

Ils m'ont aussi fait part d'une autre situation préoccupante. Selon le cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence de santé et de services sociaux Mauricie Centre-du-Québec, il y a un manque à gagner au montant de 8,5 millions de dollars au budget des 218 organismes communautaires reconnus. Ces organismes demandent donc un rehaussement de leur financement à la mission de 14 millions de dollars.

Afin d'appuyer ces organismes qui sont au cœur de l'émancipation collective, je requiers de votre part que vous penchiez dès maintenant sur une restructuration du processus d'attribution des argents à ces acteurs communautaires. En tant que représentant des citoyens de la circonscription de Maskinongé, je vous demande de remédier dans les plus brefs délais à cette situation injuste et déplorable qui nuit au développement de notre région. Il est grand temps de mettre fin aux iniquités dans le financement des organismes communautaires.

Veuillez recevoir mes vœux sincères et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean Dampousse
Député de Maskinongé

cc. Madame France Marquis et Monsieur Sylvais St-Onge, co-présidents, Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie



Éric Dorion
Député de Nicolet-Yamaska
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de solidarité sociale

Bécancour, le 11 avril 2008

Monsieur Jean-Denis Allaire
Président-directeur général
ASSS- Mauricie/Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

**Objet : Appui à la Table régionale des organismes communautaires
(TROC) du Centre-du-Québec et de la Mauricie**

Monsieur Allaire,

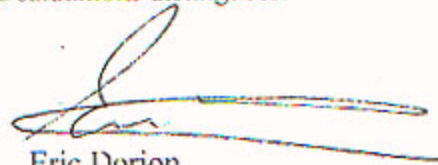
En février dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer, à mon bureau de circonscription, les représentants de la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Lors de cette rencontre, ils m'ont informé de leur campagne de mobilisation « *Investir dans l'avenir de tous* ».

De plus, ils m'ont également fait part de leurs préoccupations quant au financement insuffisant des organismes communautaires de l'Agence de santé et de services sociaux Mauricie Centre-du-Québec.

Vous n'êtes pas sans savoir que les gens qui oeuvrent au sein de ces organismes sont très dévoués et ont à cœur leur mission de soutenir et d'aider quotidiennement les citoyennes et citoyens dans le besoin.

C'est donc dans le but d'appuyer ces organismes, nécessaires au bien-être de la population, que je vous demande d'étudier une éventuelle réorganisation du processus d'attribution des montants d'argent.

Veillez agréer, Monsieur Allaire, l'expression de mes salutations distinguées.



Eric Dorion
Député Nicolet-Yamaska

c.c. Mme France Marquis, co-présidents TROC
M. Sylvain St-Onge, co-présidents TROC

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2-49
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 646-7505

Adresse de circonscription
1500, boul. de Port-Royal
Bureau 210
Bécancour (Québec) G9H 1X6
Téléphone : 819 233-3184
Sans frais : 1 866-875-0302
Télécopieur : 819 233-3190



Éric Dorion
Député de Nicolet-Yamaska
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de solidarité sociale

Bécancour, le 11 avril 2008

Monsieur Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré, 15^e étage
1075, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 2M1

**Objet : Appui à la Table régionale des organismes communautaires
(TROC) du Centre-du-Québec et de la Mauricie**

Monsieur le Ministre,

En février dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer, à mon bureau de circonscription, les représentants de la Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Lors de cette rencontre, ils m'ont informé de leur campagne de mobilisation « *Investir dans l'avenir de tous* ».

De plus, ils m'ont également fait part de leurs préoccupations quant au financement insuffisant des organismes communautaires de l'Agence de santé et de services sociaux Mauricie Centre-du-Québec.

Vous n'êtes pas sans savoir que les gens qui oeuvrent au sein de ces organismes sont très dévoués et ont à cœur leur mission de soutenir et d'aider quotidiennement les citoyennes et citoyens dans le besoin.

C'est donc dans le but d'appuyer ces organismes, nécessaires au bien être de la population, que je vous demande d'étudier une éventuelle réorganisation du processus d'attribution des montants d'argent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Éric Dorion
Député Nicolet-Yamaska

c.c. Madame France Marquis, co-présidents TROC
Monsieur Sylvain St-Onge, co-présidents TROC

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.49
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 646-7307

Adresse de circonscription
1580, boul. de Port-Royal
Bureau 210
Bécancour (Québec) G3H 1X6
Téléphone : 819 233-3184
Sans frais : 1 866-875-0302
Télécopieur : 819 233-3190

Saint-Tite, le 11 février 2008

Mme France Marquis, co-présidente
M. Sylvain St-Onge, co-président
347, rue Laviolette - C.P. 1480
Trois-Rivières, Québec
G9A 5L6

Madame,
Monsieur,

La présente fait suite à la demande qui m'a été adressée de signer la lettre ouverte (voir annexe) que vous désirez faire paraître dans les médias régionaux en lien avec les difficultés de financement que rencontrent les groupes communautaires.

Il m'est impossible de signer une telle lettre étant donné la portée régionale qu'elle comporte ainsi que mon manque de connaissance des relations qui existent entre les groupes communautaires et les CSSS des autres territoires.

Je désire tout de même donner mon appui aux groupes communautaires de notre territoire afin qu'ils obtiennent un niveau de financement adapté aux services qu'ils rendent à la population du territoire Vallée de la Batiscan.

Cet appui découle de trois (3) considérations majeures :

1. La très grande majorité des groupes communautaires de notre territoire participe activement aux réseaux locaux de services qui ont été implantés et sont maître d'œuvre de plusieurs actions visant à améliorer l'accès, la continuité et la qualité des services de santé et services sociaux sur le territoire.
2. La qualité des relations qui nous unit notamment en regard du respect de nos missions respectives, de la complémentarité de nos actions et de l'offre de service diversifiée qui offre des alternatives à certaines clientèles à risque.

.../2

CLSC SAINT-TITE
Centre administratif
750, rue du Couvent
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
Téléphone : (418) 365-7555
Télécopieur : (418) 365-6009

CLSC SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN
90, chemin Rivière-à-Veillet - Route rurale 4
Sainte-Genève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0
Téléphone : (418) 362-2727
Télécopieur : (418) 362-3125

CENTRE MULTISERVICE FOYER MGR PAQUIN
580, rue du Couvent
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
Téléphone : (418) 365-5107
Télécopieur : (418) 365-7914

CENTRE MULTISERVICE FOYER DE SAINTE-THÈCLE
651, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
Téléphone : (418) 289-2114
Télécopieur : (418) 289-3538

CENTRE MULTISERVICE CENTRE D'ACCUEIL DE SAINT-NARCISSE
361, rue du Collège
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0
Téléphone : (418) 328-3351
Télécopieur : (418) 328-4140

CENTRE MULTISERVICE FOYER DE LA PÉRADE
60, rue de la Fabrique
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Téléphone : (418) 325-2313
Télécopieur : (418) 325-3233

3. La présence de plusieurs ententes formelles ou informelles que nous avons établies avec certains groupes communautaires afin de rendre des services de qualité, accessibles et surtout adaptés aux besoins de la population.

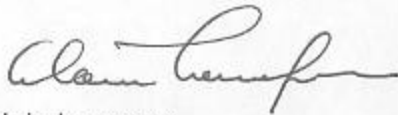
L'existence et l'impact des groupes communautaires ne sont plus à requestionner, leur utilité dans l'offre de service est incontournable. Le ministre de la Santé, M. Philippe Couillard, leur reconnaît d'ailleurs autant d'importance que les autres partenaires en identifiant les groupes communautaires comme devant faire partie des réseaux locaux de services au même titre que les cabinets de médecins, les partenaires de l'intersectoriel, etc.

Le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan a pris comme orientation en 2007, d'agir et d'ajuster son offre de service de façon complémentaire aux ressources du milieu. Cette orientation est une des façons que nous entendons mettre de l'avant afin de faire face aux besoins grandissants de la population.

L'absence de financement adéquat aux groupes communautaires se soldera par un jeu de domino qui aura comme conséquence de créer une pression plus forte sur le réseau de la santé.

Les groupes communautaires détiennent, de façon générale, une expertise particulière qui s'inscrit dans des pratiques adaptées et près de la population. Leur contribution est importante et leur financement doit, selon nous, être ajusté aux services qu'ils rendent.

Recevez mes salutations.



Alain Lampron
Directeur général

c.c. Julie Boulet, députée de Laviolette - Ministre des Transports
Jean-Yves Laforest, député de Saint-Maurice - Champlain
Jean-Denis Allaire, président directeur général, agence de santé et de services sociaux de la Mauricie - Centre-du-Québec

CLSC SAINT-TITE
Centre administratif
750, rue du Couvent
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
Téléphone : (418) 365-7555
Télécopieur : (418) 365-6009

CLSC SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN
90, chemin Rivière-à-Veillet - Route rurale 4
Sainte-Genève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0
Téléphone : (418) 362-2727
Télécopieur : (418) 362-3125

CENTRE MULTISERVICE FOYER MGR PAQUIN
580, rue du Couvent
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
Téléphone : (418) 365-5107
Télécopieur : (418) 365-7914

CENTRE MULTISERVICE FOYER DE SAINTE-THÈCLE
651, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
Téléphone : (418) 289-2114
Télécopieur : (418) 289-3538

CENTRE MULTISERVICE CENTRE D'ACCUEIL DE SAINT-NARCISSE
361, rue du Collège
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0
Téléphone : (418) 328-3351
Télécopieur : (418) 328-4140

CENTRE MULTISERVICE FOYER DE LA PÉRADE
60, rue de la Fabrique
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Téléphone : (418) 325-2313
Télécopieur : (418) 325-3233